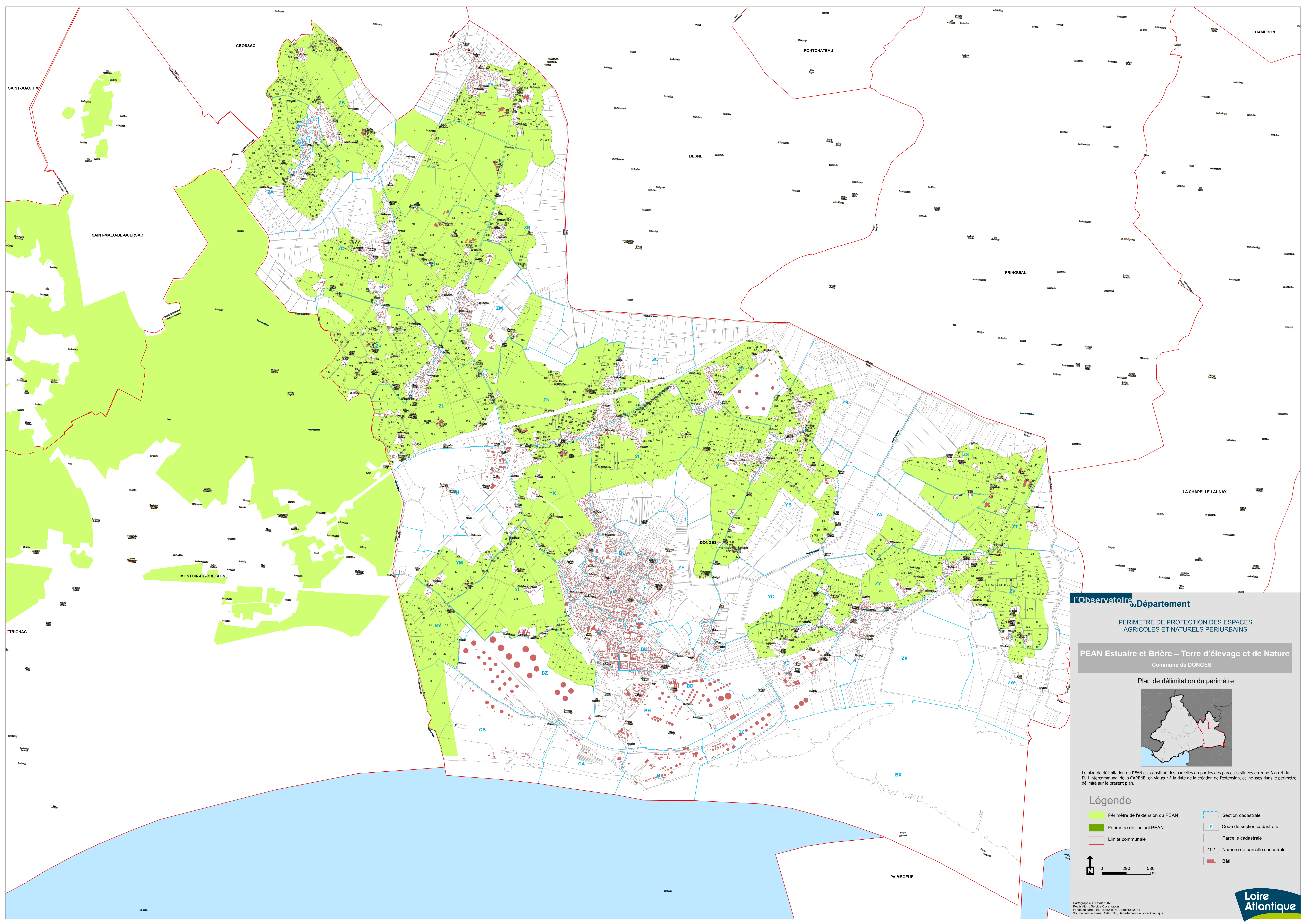


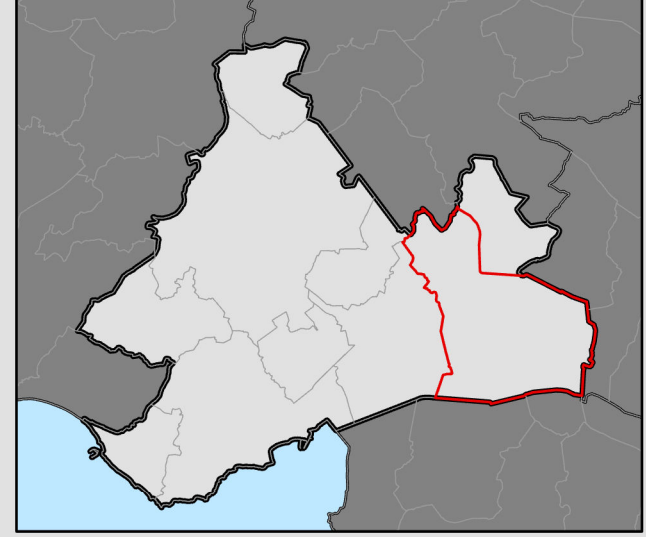


l'Observatoire
du Département

**PERIMETRE DE PROTECTION DES ESPACES
AGRIQUES ET NATURELS PERIURBAINS**

PEAN Estuaire et Brière – Terre d'élevage et de Nature
Commune de DONGES

Plan de délimitation du périmètre



Le plan de délimitation du PEAN est constitué des parcelles ou parties des parcelles situées en zone A ou N du PLU intercommunal de la CARENE, en vigueur à la date de la création de l'extension, et incluses dans le périmètre délimité sur le présent plan.

Légende

Périmètre de l'extension du PEAN	Section cadastrale
Périmètre de l'actuel PEAN	Code de section cadastrale
Limite communale	Parcelle cadastrale
	452 Numéro de parcelle cadastrale
	Bâti

